

# Résumé des caractéristiques du produit pour un produit biocide

**Nom du produit:** Fourmidor

**Type(s) de produit:** TP18 - Insecticides, acaricides et produits utilisés pour lutter contre les autres arthropodes

**Numéro de l'autorisation:** BE2016-0020

**Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3:** BE-0011286-0000

## Table des matières

Informations administratives	1
1.1. Noms commerciaux du produit	1
1.2. Titulaire de l'autorisation	1
1.3. Fabricant(s) des produits biocides	1
1.4. Fabricant(s) de(s) la substance(s) active(s)	1
2. Composition et formulation du produit	2
2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du produit biocide	2
2.2. Type de formulation	2
3. Mentions de danger et conseils de prudence	2
4. Utilisation(s) autorisée(s)	3
4.1.1 Consignes d'utilisation spécifiques	4
4.1.2 Mesures de gestion des risques spécifiques	4
4.1.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les	4
4.1.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son	4
4.1.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans	4
5. Conditions générales d'utilisation	5
5.1. Consignes d'utilisation	5
5.2. Mesures de gestion des risques	5
5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers	5
5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage	6
5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales	6
6. Autres informations	6

## Informations administratives

### 1.1. Noms commerciaux du produit

FOURMIDOR
-----------

### 1.2. Titulaire de l'autorisation

<b>Nom et adresse du titulaire de l'autorisation</b>	Nom	BASF Belgium Coordination Center Comm.V
	Adresse	Drève Richelle 161 E/F 1410 Waterloo Belgique
<b>Numéro de l'autorisation</b>	BE2016-0020	
<b>Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3</b>	BE-0011286-0000	
<b>Date de l'autorisation</b>	23/06/2016	
<b>Date d'expiration de l'autorisation</b>	21/06/2021	

### 1.3. Fabricant(s) des produits biocides

<b>Nom du fabricant</b>	Evergreen Garden Care
<b>Adresse du fabricant</b>	21, chemin de la Sauvegarde 69134 Ecully cedex France
<b>Emplacement des sites de fabrication</b>	Usine de Fourneau F-27580 Bourth France

### 1.4. Fabricant(s) de(s) la substance(s) active(s)

<b>Substance active</b>	33 - Fipronil
<b>Nom du fabricant</b>	BASF Agro B.V. Arnhem (NL) Freienbach Branch
<b>Adresse du fabricant</b>	Huobstrasse 3, 8808 Zürich Suisse
<b>Emplacement des sites de fabrication</b>	BASF AGRI Production SAS - 32, rue de Verdun 76410 St.-Aubin-les-Elbeuf France

## 2. Composition et formulation du produit

### 2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du produit biocide

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Fipronil	(±)-5-amino-1-(2,6-dichloro-a,a,a,-trifluoro-p-tolyl)-4-trifluoromethylsulfinylpyrazole-3-carbonitrile (1:1)	Substance active	120068-37-3	424-610-5	0.05

### 2.2. Type de formulation

RB - Appât (prêt à l'emploi)

## 3. Mentions de danger et conseils de prudence

<b>Mention de danger</b>	<p>Très toxique pour les organismes aquatiques.</p> <p>Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.</p>
<b>Conseils de prudence</b>	<p>Éviter le rejet dans l'environnement.</p> <p>Éliminer le récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux.</p> <p>Recueillir le produit répandu.</p>

## 4. Utilisation(s) autorisée(s)

### 4.1 Description de l'utilisation

#### Utilisation 1 - Usage professionnel

<b>Type de produit</b>	TP18 - Insecticides, acaricides et produits utilisés pour lutter contre les autres arthropodes
<b>Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée</b>	Fourmidor est un gel insecticide prêt à l'emploi, uniquement à usage professionnel, pour le contrôle des fourmis dans et aux alentours des bâtiments commerciaux ou domestiques.
<b>Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)</b>	Hymenoptera: Formicidae:-Fourmi de jardin noir - Black garden ant (Lasius niger)- Adultes/Laves Hymenoptera: Formicidae:-fourmi argentine - Argentine ant (Linepithema humile)- Adultes/larves Hymenoptera: Formicidae:-fourmi Envahissantes (jardin) - Invasive ant (Lasius neglectus)-Adulte/larves Hymenoptera: Formicidae:-fourmi Erratique - Erratic ant (Tapinoma erraticum)- Adulte/larves Hymenoptera: Formicidae:-fourmi Trottoir (Tetramorium caespitum)-Adulte/larves
<b>Domaine d'utilisation</b>	Intérieur Extérieur Dans et aux alentours des bâtiments
<b>Méthode(s) d'application</b>	Application des appâts - <b>Cartouches Fourmidor:</b> sont étudiées pour être utilisées à l'aide d'un pistolet Bait Gun et de l'embout d'application fourni. Si l'embout doit être réutilisé, un rinçage à l'eau chaude entre les applications est recommandé. Fourmidor est un appât sous forme de gel liquide, les applications nécessitent donc seulement une légère pression sur la gâchette. <b>Bouteilles Fourmidor:</b> ouvrir la bouteille à la main et garder le couvercle dans un endroit sûr pour fermer la bouteille après utilisation. Pressez la bouteille et déposer jusqu'à 3 gouttes chaque mètre sur les pistes de fourmis. Après utilisation, fermer soigneusement la bouteille.  Pour un usage extérieur, le gel doit être placé dans des boîtes d'appâtage afin de le protéger contre la pluie et les organismes non-cibles. Si ceci n'est pas possible pratiquement, des applications dans des fissures et crevasses sont autorisées (avec un diamètre de fissure ou de crevasse de maximum 5mm), afin d'éviter un maximum l'accès aux organismes non cibles et la pluie.  Pour un usage à l'intérieur, le gel peut directement être appliqué à l'aide du pistolet applicateur, sans obligation d'utiliser une boîte d'appâtage.  Durée moyenne d'un traitement: de 1 à 4 semaines Délai d'action: environ 3 heures après ingestion de l'appât

**Taux et fréquences d'application**

Minimum 0.03 g/m2 - maximum 0.09 g/m2 en fonction de l'infestation - 0 -

Jusqu'à 3 gouttes par boîte d'appâtage (Chaque goutte pèse environ 0,03 g et a un diamètre de 3-4mm) tous les mètres sur les passages des fourmis en intérieur. Les surfaces traitées doivent être vérifiées 1 à 2 semaines après le traitement. Une seconde application doit être réalisée si le gel du premier traitement a été totalement consommé et que des fourmis vivantes sont encore présentes.

Délai d'action: environ 3 heures après ingestion de l'apât

**Catégorie(s) d'utilisateurs**

Professionnel

**Dimensions et matériaux d'emballage**

Cartouche, Plastique: HDPE , 25mL à 50mL  
Bouteille, Plastique: HDPE , 25mL à 50mL

**4.1.1 Consignes d'utilisation spécifiques**

-

**4.1.2 Mesures de gestion des risques spécifiques**

-

**4.1.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement**

-

**4.1.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage**

-

**4.1.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage**

## 5. Conditions générales d'utilisation

### 5.1. Consignes d'utilisation

- Toujours lire l'étiquette ou la notice avant utilisation et suivre les instructions fournies.
- Respecter les doses d'emploi du produit
- Informer le détenteur d'autorisation si le traitement est inefficace
- Ne pas appliquer le produit sur des surfaces absorbantes.
- Ne pas exposer les gouttes d'appât au soleil ou à des sources de chaleur (ex: un radiateur).
- Pour augmenter l'efficacité du traitement, respecter les bonnes pratiques d'hygiène : enlever ou empêcher l'accès à toute source de nourriture. L'appât doit être la source de nourriture majeure pour les fourmis.
- Pour augmenter l'efficacité, vérifier l'appât une fois par semaine et remplacer les appâts lorsqu'ils sont complètement ou partiellement consommés, endommagés ou gâtés.
- A la fin de la campagne de traitement, récolter tout produit restant en vue de son élimination.

Afin d'éviter le développement de résistances au sein des populations d'insectes, les recommandations suivantes doivent être implémentées :

- Alternier l'utilisation de produits contenant des substances actives avec différents modes d'action.
- Adopter des méthodes de lutte intégrée contre les parasites, telles que la combinaison de méthodes de contrôle chimiques et physiques ainsi que d'autres mesures de santé publiques, tout en tenant compte des spécificités locales (conditions climatiques, espèces visées, conditions d'utilisation, etc.). S'assurer de l'efficacité du produit sur le lieu d'utilisation : le cas échéant, les causes d'une efficacité réduite doivent être investiguées pour s'assurer qu'il n'y a pas de résistance ou pour identifier une résistance potentielle.
- Ne pas utiliser le produit dans des lieux où une résistance est soupçonnée ou déjà établie.
- Eviter l'utilisation continue du produit.

### 5.2. Mesures de gestion des risques

#### Mesures de gestion du risque liées à l'évaluation du risque pour la santé humaine

- l'utilisateur doit porter des gants résistant aux produits chimiques pendant la manipulation du produit (matériau des gants à préciser par le détenteur de l'autorisation de mise sur le marché dans la notice d'information du produit)
- Ne pas appliquer dans des endroits accessibles aux nourrissons et enfants, aux animaux de compagnies et aux animaux non visés (afin de minimiser le risque d'empoisonnement).
- Appliquer des mesures d'hygiène strictes : ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation du produit.
- Ne pas endommager la cartouche, même lorsqu'elle est vide.
- Ne pas appliquer le produit sur ou à proximité d'aliments ou de boissons (y compris ceux des animaux) ou sur des surfaces ou ustensiles susceptibles d'être en contact avec des aliments ou des boissons (y compris ceux des animaux)

#### Mesures de gestion du risque liées à l'évaluation du risque pour l'environnement

- Ne pas appliquer le produit à un endroit où il serait susceptible d'être inondé ou mouillé ; protéger le produit de la pluie, des inondations et des eaux de nettoyage.
- Ne pas appliquer dans des endroits accessibles aux animaux de compagnies et aux animaux non visés (afin de minimiser le risque d'empoisonnement).
- En extérieur, utilisez le produit uniquement dans des boîtes d'appâtage. Si ceci n'est pas possible pratiquement, des applications dans des fissures et crevasses sont autorisées (avec un diamètre de crevasse de maximum 5mm)

### 5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

**En cas de contact avec les yeux :** Rincer immédiatement et abondamment sous l'eau courante, en ouvrant occasionnellement les paupières. Vérifiez et enlever les lentilles de contact. Continuer à rincer pendant 10 minutes. Consulter un médecin si l'irritation persiste.

**En cas d'inhalation:** Amener la victime dans un endroit frais et la placer dans une positions confortable pour respirer. Consulter un médecin si les symptômes persistent et lui montrer l'emballage et l'étiquette.

**En cas de contact avec la peau :** Rincer abondamment la partie contaminée avec l'eau. Enlever les vêtements et les chaussures contaminés. Consulter un médecin si les symptômes persistent. Laver les vêtements avant réutilisation. Nettoyer soigneusement les chaussures avant réutilisation.

**En cas d'ingestion :** Rincer la bouche immédiatement avec de l'eau. Consulter un médecin si les symptômes persistent et lui montrer l'emballage et l'étiquette.

**Note au médecin:** traiter selon les symptômes. Contacter le Centre Anti-Poison immédiatement si de grandes quantités ont été ingérées ou inhalées.

## 5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage

**Consignes d'élimination sûre du produit en lien avec l'évaluation du risqué pour l'environnement :**

- A la fin de campagne de traitement, collecter et éliminer toute les boites d'appâtage
- Ne jamais nettoyer des boites d'appâtage entre les traitements
- Pendant l'application, retirer l'excès de produit au moyen de papier absorbant
- Eliminer le produit restant, ainsi que son emballage et tout autre déchet, conformément à la réglementation locale. Ne pas déverser le produit restant au sol, dans les cours d'eau, dans des conduites d'eau (évier, toilettes ...) ou dans des égouts.

## 5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

- Ne pas stocker à une température supérieure à 35°C
- Durée de vie: 2 ans
- conserver hors portée des enfants

## 6. Autres informations

-

L'étiquette doit porter de manière lisible et indélébile la mention "lire les instructions ci- jointes avant emploi"

-La présence BIT, sensibilisants cutané, pouvant déclencher une réaction allergique, doit être mentionnée sur l'étiquette.

-En cas de constatation d'inefficacité du traitement (suspicion de résistance), l'autorité compétente devra en être informée par détenteur de l'autorisation de mise sur le marché